

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-009

Séance du 29 JANVIER 2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 16
Qui ont pris part à la délibération : 18
Date de la Convocation : 22/01/2024
Convocation affichée et diffusée le : 22/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, , Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

Mme BOURDELEAU Alexandra

POUVOIR

M. JACQUET Alain a donné pouvoir à Gilles ROCHE

Mme GENEVOIS Annie a donné pouvoir à Corinne MARTIN GAJAC

M. Clément PETIT a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Etat - Demande de subvention DSIL

Amélioration efficacité énergétique de la salle des fêtes - (Changement huisseries)

La commune a entrepris par le passé une remise aux normes et un rafraîchissement de la salle de fêtes mais un point n'avait pas été traité lors de la dernière rénovation : les portes ont été conservées.

La commune souhaite remplacer les vieilles portes en fer (non étanches à l'air et génératrice de ponts thermiques très importants) afin d'assurer une bonne isolation source d'économies d'énergie.

Cout total des travaux : 17 453.82 € HT

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

<u>Financiers</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
DETR / DSIL	DSIL	10 472,30 €	60,00%
Union européenne			
Etat – autre			

Envoyé en préfecture le 31/01/2024

Reçu en préfecture le 31/01/2024

Publié le

ID : 001-210103479-20240129-2024009-DE



Conseil régional			
Conseil départemental	Département	3 490,76 €	
Autres (à préciser)			
Total subventions publiques*		13 963,06 €	80,00 %
Fonds propres	/	3 490,76 €	20,00 %
Emprunts	/		
Total autofinancement		3 490,76 €	20,00 %

TOTAL GENERAL HT	/	17 453.82 €	100,00%
-------------------------	---	--------------------	----------------

Le Conseil Municipal après discussion devra

- Confirmer que Monsieur le Maire peut demander une subvention auprès de la Préfecture de l'Ain au titre de la DSIL
- Arrêter le plan de financement visé ci-dessus
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au Conseil départemental de l'Ain

Ainsi fait et délibéré
le 29 janvier 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

Le secrétaire de séance
Clément PETIT